



McGill

RL# : 16018A-160429

Poste de professeur menant à la permanence

Classement ouvert (Professeur(e) adjoint(e) agrégé(e))

Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en neurosciences

Faculté : Faculté de médecine

Département/École : Département de psychiatrie

Le programme des chaires de recherche du Canada est ouvert aux candidatures internes qui occupent déjà un poste de professeur permanent ou menant à la permanence à l'Université McGill.

Description de poste

Le Département de psychiatrie de l'Université McGill et le Centre de recherche de l'hôpital Douglas sont à la recherche de candidats et candidates pour un poste menant à la permanence de professeur adjoint ou agrégé dans le domaine des neurosciences et de la santé mentale.

Ce poste fait partie de l'Initiative *Cerveau en santé, vie en santé* de l'Université McGill, un programme de grande envergure multidisciplinaire et multisectoriel au caractère hautement prioritaire, dont l'existence est possible grâce au Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada (FERAC). Ce programme s'appuie sur l'excellence scientifique et le leadership international de l'Université McGill en neurosciences.

Le Centre de recherche de l'hôpital Douglas regroupe des scientifiques et des cliniciens qui couvrent un éventail complet de recherches en santé mentale, incluant les neurosciences, les soins cliniques, les services, les politiques et l'épidémiologie/santé publique. Le Centre de recherche de l'hôpital Douglas est intégré à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas, un hôpital psychiatrique, et au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Ainsi, il offre de belles occasions pour mener des recherches en collaboration avec une vaste étendue de services en santé mentale.

La communauté des neurosciences de McGill et du Grand Montréal est une des plus grandes et des plus diversifiées en Amérique du Nord. Montréal offre une très grande qualité de vie et est une des villes les plus multiculturelles et vibrantes de l'Amérique du Nord.

La candidature retenue qui répond aux conditions d'admissibilité du programme des chaires de recherche du Canada (CRC) peut être soutenue par l'Université pour une titularisation à une chaire de niveau 2 en neurosciences, ce qui lui permettra de consacrer un temps dédié à des travaux de recherche dans le cadre de sa charge professorale à temps plein.

Les candidatures à une chaire de niveau 2 doivent être de nouveaux chercheurs. Les personnes intéressées doivent minimalement être professeurs adjoints ou professeurs agrégés ou doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommées à ces rangs. Les personnes candidates qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé 10 ans auparavant et qui ont dû interrompre leur carrière de façon légitime (par exemple, congé de maternité ou parental, congé de maladie prolongé, formation clinique, et soins à un membre de la famille) seront prises en considération en utilisant le processus de justification de la chaire de niveau 2. http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx#5

Les conditions d'admissibilité pour le programme des CRC sont disponibles sur le site Web du programme : http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx#4

Tâches principales

- Participer de manière active à tous les aspects de la mission universitaire de McGill (recherche, enseignement, supervision d'étudiants des cycles supérieurs et participation aux comités universitaires et administratifs).
- Mener des programmes indépendants de recherche de pointe et financés à l'externe à l'aide de modèles animaux pour étudier les mécanismes de la santé mentale. On encourage tout particulièrement les candidatures des personnes dont les intérêts de recherche sont tournés vers le neurodéveloppement, la neuroplasticité, la neuroinflammation, l'épigénétique ou les influences sociétales (p.ex. : stress, dépendance). Un intérêt méthodologique en phéno génomique et/ou en neuroimagerie du rongeur constitue un atout.
- Assurer un rôle de leader en neurosciences en poursuivant des collaborations locales et internationales afin de faire progresser la mission du Centre de recherche de l'hôpital Douglas et les objectifs de l'Initiative *Cerveau en santé, vie en santé* de l'Université McGill.
- Réussir à obtenir des subventions externes et à maintenir un environnement de travail stimulant et inclusif qui saura attirer des personnes talentueuses de formations différentes.

Qualifications et formation exigées

Les candidats et candidates doivent être titulaires d'un doctorat en neurosciences, en sciences de la santé ou dans un domaine connexe avec une formation postdoctorale avancée.

Avoir un solide dossier de recherche et autres activités d'érudition est considéré comme un atout.

Les personnes candidates qui ne satisfont pas nécessairement aux critères d'admissibilité du programme des CRC de niveau 2 sont néanmoins invitées à présenter leur dossier de mise en candidature.

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOI

Catégorie de l'emploi :	Poste menant à la permanence
Rang :	Professeur(e) adjoint(e)/agrégé(e)
Statut professionnel :	Temps plein
Salaire :	La rémunération salariale sera établie en fonction des qualifications et de l'expérience.
Date limite pour les mises en candidature :	30 jours à partir de la date d'affichage.

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

Il faut déposer le dossier de candidature auprès : <http://www.mcgill.ca/medicine-academic/positionsavailable>

Il faut inclure au dossier les documents justificatifs suivants :

- Une lettre de présentation et un curriculum vitæ ;
- Une lettre faisant état de l'expérience du candidat ou de la candidate dans le domaine de la recherche ;
- Le nom et les coordonnées de trois personnes prêtes à fournir des références. *Pour les candidatures de niveau 2 au rang de professeur adjoint qui ont obtenu leur doctorat depuis trois ou moins, l'une des trois références doit être le directeur ou la directrice de thèse de doctorat.*

Pour les candidatures internes seulement : Les documents justificatifs doivent comprendre un curriculum vitæ à jour et une lettre faisant état de l'expérience de la personne candidate dont le contenu correspond au domaine particulier de la chaire.

ENGAGEMENT EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ ET DE DIVERSITÉ

L'Université McGill recrute en fonction du mérite et s'engage fermement à respecter les principes d'équité et de diversité au sein de sa communauté. Nous accueillons favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et de minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes handicapées, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation et identité sexuelles, ainsi que toute personne possédant les aptitudes et les connaissances lui permettant de travailler en collaboration avec diverses communautés.

McGill reconnaît également et considère à juste titre l'incidence de congés (comme, des congés liés à des soins à un membre de la famille ou à des problèmes de santé) qui auraient pu causer des interruptions ou des ralentissements de carrière. Nous encourageons les personnes candidates à nous informer de tout congé qui aurait eu un effet sur leur productivité, et conséquemment sur leur cheminement de carrière. Cette information sera prise en considération afin d'assurer une évaluation équitable du dossier de candidature.

L'Université McGill met en œuvre un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. L'établissement cherche également à assurer le traitement équitable et la pleine intégration des personnes handicapées en déployant tous les efforts nécessaires pour mettre en œuvre les principes de design universel de manière transversale, parmi tous les aspects de la communauté de McGill, et à l'aide des [politiques et des procédures sur les mesures d'adaptation en milieu de travail](#). Les personnes handicapées qui pourraient avoir besoin d'accommodements à n'importe quelle étape du processus de candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité avec la professeure Angela Campbell, vice-principale exécutive adjointe (équité et priorités académiques) par [courriel](#) ou par téléphone au 514-398-1660.

Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à postuler; veuillez noter que, conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera toutefois accordée aux personnes de citoyenneté canadienne ainsi qu'aux personnes ayant obtenu la résidence permanente.

26-03-2019 [Date d'affichage]